



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 19 mars 2018

Invitation presse

Réunion du comité plénier pour la 1^{ère} conférence territoriale de l'économie sociale et solidaire en Martinique

L'Etat et la CTM réunissent les acteurs locaux afin de préparer la 1^{ère} conférence territoriale de l'ESS (économie sociale et solidaire) qui se tiendra le 17 avril 2018.

Cette économie représente aujourd'hui 15,2 % de l'emploi privé local. L'emploi d'économie sociale de la Martinique a augmenté de 11,7% en 5 ans, pendant que l'emploi privé local, enregistrait une augmentation de 3,5%. Le secteur associatif représente en Martinique un peu plus de 85% des salariés d'économie sociale.

La loi relative à l'économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014 prévoit l'organisation d'une conférence régionale de l'économie sociale et solidaire tous les 2 ans avec comme objectif d'être le lieu de débat des orientations pour le développement de l'économie sociale et solidaire. Cette conférence nécessite en amont une large concertation des acteurs locaux.

Sur la base des contributions recueillies la 1^{ère} conférence territoriale ESS de la Martinique aura pour objectif de **répondre aux 5 principaux enjeux locaux identifiés qui constitueront le socle du plan d'action 2018 2020** :

- ENJEU N°1 : Favoriser la création ,le développement des entreprises et des emplois dans l'ESS
- ENJEU N°2 : Dynamiser le territoire martiniquais par le développement de l'ESS
- ENJEU N°3 : Soutenir l'innovation sociale le développement durable et les initiatives répondant aux enjeux du territoire
- ENJEU N°4 : Encourager l'engagement du bénévolat et le développement de l'utilité sociale
- ENJEU N°5 : Identifier et rendre lisible les leviers de financement de l'ESS
- ENJEUX TRANSVERSAL : **Égalité** mixité parité Hommes-Femmes

***Vous êtes invités à l'issue de cette réunion,
lundi 19 mars 2018, à 16h à la Préfecture***

Contact ETAT: DIECCTE Patricia LIDAR - 0696 34 71 74 - patricia.lidar@dieccte.gouv.fr

Contact CTM : Jaqueline MADIN - 0696 26 07 62 - jaqueline.madin@collectivitedemartinique.mq

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –

florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Renelise MOUTENDA – 06 96 01 15 66 -

renelise.moutenda@collectivitedemartinique.mq

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr

sur Facebook : [@prefet.martinique](https://www.facebook.com/prefet.martinique)

sur Twitter : [@prefet972](https://twitter.com/prefet972)